

Régénérer la vigne par le recépage et le greffage



Contexte

Restaurer les ceps atteints de maladies du bois par des techniques alternatives (recépage, greffage, curetage):
"C'est simple et dans l'ensemble plutôt efficace" (François DAL).

Objectifs de la formation

Maîtriser les techniques du recépage et du greffage dans le respect de la physiologie de la vigne
Pratiquer le greffage

Public concerné

Viticulteurs, salariés ou toute personne chargée de la production (viticole ou vinicole) et/ou de la commercialisation des vins.

Prérequis des participants

Avoir une expérience de taille.

Contenu

- Rappel des notions de physiologie de la vigne
- Différents types de greffes : oméga, anglaise, en fente, T-bud, chip-bud
- Maladies du bois de la vigne : intérêts du recépage, greffage et curetage
- Procédures de recépage et de greffage pour les plants de vignes
- Démonstrations de terrain
- Soins liés au recépage et au greffage
- Etude comparée des coûts en fonction des techniques choisies

Méthodes et moyens

Tour de table pour adapter le contenu de la formation aux connaissances actuelles et aux attentes des participants.
Les apports théoriques seront illustrés par des démonstrations et des mises en application pratiques sur le terrain.
Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.

Mode de validation des acquis

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.

Les participants évaluent la formation : 2022

Taux de satisfaction



Intervenants

- François DAL, Ingénieur Agronome ENSA Rennes, spécialisation en protection des cultures et Conseiller viticole (www.youtube.com/Sicavac)
- Responsable de la formation : Anne SIMON, Viticultrice, formatrice CFPPA.

Coordinatrice des stages courts : Murielle LEPINOY



Le CFPPA dispose d'un service administratif, d'un service qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Le CFPPA68 est certifié Qualiopi et Engagement de service référentiel 132 Quali'formAgri au titre des actions de formation, des actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) et des actions de formation par apprentissage.

Son système de management de la qualité est certifié AFAQ ISO 9001.

Centre agréé par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) du Grand Est

ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL - n° Siret : 19680003100037 - n° d'activité : 4268P001168



7 heures
1 jour



Rouffach et sites d'application



Rendez-vous en 2024

Tarifs 2024

235€ nets* par participant

*Organisme non assujetti TVA

Des possibilités de financement existent en fonction de votre statut : par Opco, FAF, par l'entreprise, Pôle Emploi... :
Nous consulter



Nous contacter :

- Katia SPENLE Assistante formations : 03 89 78 73 07 - katia.spenle@educagri.fr